



Fédération Nationale de l'Éducation,
de la Culture et de la Formation Professionnelle

FORCE OUVRIÈRE

des Landes

Maison des syndicats
97 place de la Caserne Bosquet
BP 217
40000 Mont-de-Marsan
fneccfp-fo40@frev.fr

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale CDEN « Préparation de la rentrée scolaire 2022 » Vendredi 11 février 2022

DECLARATION PREALABLE DE LA FNEC-FP FO 40

Monsieur le représentant de Mme la Préfète, Madame la représentante du Président du Conseil Départemental, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'E.N. des Landes, Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale,

Je commencerai cette intervention en vous informant que je ne suis pas remplacé. Je lirai donc cette déclaration et irai rejoindre mes élèves, gardés par mes collègues. L'occasion pour évoquer ici le non-remplacement des enseignants : il n'est pas dû qu'au COVID, contrairement aux propos du ministre. Notre organisation syndicale alerte depuis plusieurs années sur le manque de postes et sur la dégradation des conditions de travail. **La crise sanitaire, en empêchant la répartition des élèves dans les autres classes, a simplement mis en évidence cette carence en postes.** Nous notons qu'aucune création de poste de remplaçant n'est prévue, alors que les besoins sont criants. Depuis plusieurs années, le manque de remplaçants remet notamment en cause le droit aux congés pour les enseignants, ainsi que leur exercice du droit syndical. La FNEC FP-FO des Landes demande donc la création de postes de remplaçant à hauteur des besoins. Pour rappel, les circonscriptions sont en déficit de TR depuis la troisième semaine de septembre alors même que la crise sanitaire n'était pas à son apogée.

Pour la rentrée prochaine, vous nous annoncez 335 élèves en moins et une dotation supplémentaire de 14 ETP pour notre département. Nous pourrions nous réjouir de ces annonces. Mais la FNEC FP-FO vous fait savoir que la dotation ne sera pas suffisante pour combler tous les manques. Les 13 et 27 janvier, les personnels de l'Éducation nationale ont manifesté leur colère et se sont exprimés sur leur point de rupture proche. Ils portent l'institution à bout de bras parce qu'ils ont une forte conscience professionnelle. Mais ils n'en peuvent plus du mépris du ministre à leur égard. Les protocoles sont impossibles à gérer ; les directrices-directeurs sont mis à contribution pour établir des tableaux de vérification des attestations parentales. L'école est ouverte mais le nombre de contaminations s'envole. Les classes tournent au ralenti quand elles ne s'arrêtent pas faute de personnel. Les élèves s'en vont, puis reviennent... La pression des familles pour le travail en distanciel augmente. Mais une dernière mission est confiée aux directrices-directeurs qui reçoivent le matériel de protection pour les écoles de leur secteur et doivent eux-mêmes faire le tri et répartir les lots école par école. Est-ce ainsi qu'on allège leurs tâches ?

La situation n'en est pas moins ubuesque chez les adjoints. Pour éviter des absences en cascade, des IENs demandent aux enseignants de ne pas s'absenter et de garder dans leur classe leurs propres enfants scolarisés ailleurs dans des classes fermées. Un autre collègue se voit reprocher d'« abandonner sa classe » parce qu'il maintient son droit au congé paternité. Espérons qu'aucun parent à bout ne viendra se venger sur lui lors de son retour ! Il faut dire que le ministre est loin de montrer l'exemple : en prévision des ABSENCEs de la 5ème vague, il a parlé d' « absentéisme ». Nous ne pouvons plus lui donner crédit de la maladresse langagière : c'est un terme sciemment utilisé pour continuer à dénigrer les enseignants...et malheureusement, ces mauvais exemples ruissellent, eux, sur l'ensemble de la société. Les consignes de brassage et le droit à la garde d'enfants sont bafoués ; il n'y a plus aucun respect du droit. C'est bien le signe que le bateau prend l'eau, monsieur l'inspecteur.

Si l'on étudie les documents, pour lesquels nous remercions d'ailleurs les agents administratifs, eux aussi mis sous pression, et selon les prévisions dans notre département, **22 écoles publiques ont une moyenne à plus de 25 élèves** . Par le dédoublement des classes en REP et REP + (à moyens constants, sans création de postes dédiés et donc au détriment des autres niveaux), le ministre a implicitement reconnu ce que les enseignants disent depuis tant d'années : des effectifs bas améliorent les apprentissages ! **La FNEC FP-FO des Landes demande donc la création de 22 postes supplémentaires devant élèves** afin d'améliorer les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élèves.

Depuis le CTSD, nous avons appris que **les dédoublements des postes de CP dans les écoles « Politique de la ville » doivent être supprimés**. Confirmez-vous cette décision et si oui, comment se fait-il qu'elle n'ait pas été évoqué en CTSD ?

Concernant les RASED, lors du dernier CTSD, nous vous avons demandé le nombre de RASED complets et vous nous aviez répondu qu'ils l'étaient tous sauf un. Nous nous permettons de vous rappeler qu'un réseau d'aides au complet est constitué d'un poste de psychologue scolaire, d'un poste de maître E et celui d'un maître G. Or, après étude de leur situation dans notre département, il s'avère que seulement trois d'entre eux sont complets, sur les 21 identifiés ! La FNEC FP-FO souligne que ce sont les RASED qui interviennent en premier dans la prise en charge des élèves en difficulté, aux côtés des enseignants. A l'heure où de nouvelles missions pour les RASED sont discutées en haut lieu, notre organisation syndicale insiste sur les missions premières de ces personnels spécialisés : la prise en charge des élèves. **La FNEC FP-FO des Landes demande donc la création de tous les postes de RASED nécessaires à la constitution de réseaux entiers, a minima 2 postes de psychologues, 6 postes de maîtres E et 15 maîtres G à l'échelle du département.**

A l'inverse, **la FNEC FP-FO des Landes demande de faire le point sur l'enseignement de l'occitan**, sur le nombre d'élèves qui reçoivent cet enseignement et sur la pérennité des postes engagés. Dans certains secteurs, les effectifs sont particulièrement bas, montrant une inappétence pour cet enseignement. Ces postes pourraient être réintroduits dans le contingent des postes non fléchés et ainsi faire baisser le taux d'encadrement général. Nous estimons qu'il est des choix à faire en temps de pénurie...

Voici les propositions que fait Force Ouvrière pour cette carte scolaire du 1er degré. Les sujets traités sont prédominants car ils ont des conséquences considérables sur les conditions de travail des personnels. Les personnels sont excédés de faire les frais des politiques d'austérité, de devoir pallier les carences de leur ministère. Ils veulent des postes

de fonctionnaires d'état sous statut et des moyens pour assumer leurs missions de service public tout autant qu'une augmentation de leur salaire !

En ce qui concerne le second degré :

CLG/LGT

La colère des collègues qui s'est exprimée le 13 janvier dernier a enfin fait bouger quelques lignes.

Ainsi pour des masques FFP2 (réclamés par FO depuis mars 2020), mais dont seules les AESH de maternelles pourront bénéficier, parce que dans toutes les autres classes les élèves comme leurs missions exigent et permettent la distanciation physique....

Ainsi pour le recrutement des listes complémentaires, réclamé encore par FO, malheureusement seulement dans le premier degré. Et encore... Les listes complémentaires à ouvrir ne sont pas seulement celle du concours externe mais celles de tous les concours, y compris le troisième concours.

Ainsi pour le recours national aux contrats précaires :

« La CEF constate (...) que le développement de la contractualisation se poursuit avec 3300 contractuels « pour la période à venir », 1 500 AED « jusqu'à la fin de l'année scolaire », 1 500 vacataires pour l'aide administrative. Elle condamne cette précarisation et rappelle qu'il n'y a, de plus, aucune garantie que ces annonces soient suivies d'effets, faute de candidats... »

Le compte n'y est pas pour la FNEC FP-FO des Landes.

Certes vous nous annoncez + 4 ETP en Heures Pleines, mais est-ce le biais induit par les stagiaires demain à temps plein ?

Les épreuves de spécialité sont repoussées en mai, ce dont nous nous réjouissons, si c'est le préalable à de futures négociations fructueuses, à savoir l'abandon du bac Blanquer, de la réforme du lycée, de Parcoursup.

Ce fut l'objet de la conférence nationale à Paris ce 4 février, en intersyndicale et avec les associations de professeurs spécialistes, qui s'organise pour la re-fermeture de la boîte de Pandore qu'est le bac Blanquer. Le bac national, ponctuel, terminal et national est la seule condition pour d'études secondaires apaisées, de collègues protégés, d'examens égaux, et de diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives, et cibles obsessionnelles de la réaction et du patronat. Une pétition intersyndicale à l'appel de la FNEC FP-FO, du Snes, du SNEP, de la CGT Educ'action, de Sud éducation, du SNALC et de nombreuses associations de professeurs spécialistes est mise en ligne. L'UD des syndicats Force Ouvrière des Landes appelle à la signer.

LP

Comme nous en avons l'habitude depuis cinq ans de ministère Blanquer, les élèves les plus en difficultés et ceux nécessitant des besoins particuliers sont frappés par les réductions budgétaires d'un ministère qui rend 75 millions à Bercy en 2021. Nous en voulons

pour preuve l'attaque sur les SEGPA consistant à réduire les heures d'atelier en groupe pour des heures classe "Parcours Avenir". Ce n'est pas comme si ces élèves, en grandes difficultés scolaires étaient accueillis dans les SEGPA afin de répondre à leurs besoins particuliers et leur redonner des objectifs de construction personnelle et professionnelle. L'organisation des enseignements combine un maintien d'heures d'enseignements généraux (adaptés et aménagés) et d'enseignement professionnel. Cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, apporte à ces élèves une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail. Il les amène ainsi à envisager progressivement et sereinement leur avenir professionnel, ce qui participe déjà pleinement à l'objectif "Parcours avenir". Cette réduction d'un tiers de l'enseignement en atelier pour ces élèves est un nouveau coup porté aux plus fragiles. C'est pour nous inconcevable ! Et que dire des PLP mis de fait en situation précaire ? En effet, compte-tenu des obligations réglementaires de service hebdomadaire, ils seront alors contraints de compléter leur service, soit au collège dans une autre discipline que celle de leur recrutement, soit dans un autre établissement, LP ou SEGPA, parfois très éloigné de l'établissement initial. Mettre des enseignants dans de telles conditions de travail, c'est dégrader la qualité de leur enseignement et indirectement celle des études des élèves les plus fragiles.

Nous sommes donc obligés de constater qu'entre les discours et les actes, l'autorité académique fait le grand écart et manque de cohérence.

Nous demandons que tous les moyens soient redonnés aux SEGPA des Landes afin d'assurer la mise en œuvre correcte de la politique d'accueil des élèves à besoins particuliers et celle de l'inclusion.

Même logique pour les grilles horaires des CAP et BaC Pro : Le CTA du 17 janvier dernier indique 37h par division de CAP. Pourtant, lorsque 2 demi divisions sont regroupées, ne sont données que 6 heures de chef d'œuvre alors que ce sont 12 heures qui sont dues ! Inacceptable ! Encore une fois les PLP doivent, avec ces élèves en difficultés, parfois allophones, gérer la pénurie et une dégradation de leurs conditions d'enseignement !

Pour les BaCPro, ce sont les familles de métiers qui vous donnent l'occasion de grappiller des heures. Alors même que nous avons subi depuis bientôt 2 ans les contraintes (confinement, 1/2 jauges, annulation de forum, portes ouvertes...) de la situation sanitaire liée au Covid, par un tour de passe-passe, le regroupement en famille de métiers de 2 divisions n'apporte les moyens que d'une seule division et demi ! Il est facile, lorsqu'on les organise soi-même entre autre par l'orientation en LGT d'élèves n'ayant pas le niveau, ou par l'inclusion systématique des élèves en situation de handicap sans les compter dans les effectifs, de pointer du doigt les problèmes de recrutement. Il en est de même pour la baisse des effectifs amplifiée par le siphonnage opéré par les CFA et la mixité des publics dans nos EPLE, mais cela est un autre sujet...

Pour terminer, nous rappelons que l'exaspération des salariés, répétée le 27 janvier dans la grève, a derechef installé un climat propice à la négociation, quatre jours après que France info titrait sur les 6300 euros bruts de salaire des enseignants débutants en Allemagne. L'indécence du traitement des professeurs en France aura atteint son point d'orgue avec ce ministre, et la FNEC FP-FO n'aura de cesse de lui opposer ses revendications.

cations, votées à l'unanimité par les camarades présents à l'AG de rentrée 2022, qui s'est tenue le 31 janvier dernier :

- **le recours à la liste complémentaire pour le 2nd degré,**
- **le ré-abondement de toutes les listes complémentaires de tous les concours,**
- **l'arrêt des protocoles sanitaires inapplicables et la fourniture de réelles protections à tous les personnels,**
- **les ouvertures de postes nécessaires et l'arrêt des fermetures dans les écoles, les établissements et les services,**
- **la création massive de tous les postes spécialisés nécessaires et la restitution des postes supprimés afin que chaque RASED soit complet, que chaque poste d'infirmière scolaire et de Psy-EN soit occupé,**
- **l'augmentation de 22,68 % de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire de 183 € net par mois,**
- **un salaire, un statut et une formation décentes pour les AESH et les AED,**
- **le retrait des lois Rilhac, modifiant le code de l'éducation et la gestion des écoles, et 3Ds, soumettant les agents administratifs de l'État à des directives locales,**
- **le rétablissement des épreuves disciplinaires terminales, ponctuelles, nationales et anonymes,**
- **l'abandon du dispositif PIAL,**
- **la réintégration de tous les personnels suspendus.**

Je vous remercie de votre écoute.

Fabrice DUBOUE, représentant titulaire de la FNEC FP FO